Oui, c'est moi, repartit Renaud; j'étais descendu de wagon à Saint-Cloud pour chercher quelqu'un; votre montre m'a tenté, alors j'ai voulu vous assommer pour vous voler. Sans votre chapeau vous étiez tué du premier coup.

C'en était assez. On laissa reposer M. Collomb, puis on entraîna le malfaiteur hors de l'appartement pour le réintégrer à la prison de Versailles, où il demeurera incarcéré provisoirement.

Dans son numéro du 1er mai dernier l'*Union républicaine* de Fontainebleau avait inséré le récit d'une scène scandaleuse qu'il avait la perfidie d'imputer à « certain abbé fripon dont la résidence est établie dans une petite commune dont nous tairons le nom, et qui est située sur les bords du Loing.»

L'honnête journal se croyait ainsi à l'abri d'un démenti. La calomnie, à demi-dévoilée, pouvait courir à son aise.

Les curés des paroisses situées sur les bords du Loing ont pris une résolution que l'on ne saurait assez approuver. Ils se sont réunis pour confondre le calomniateur, à qui ils ont adressé, par huissier, une lettre collective ainsi conçue :

Monsieur le Gérant,

Vous avez publié dans votre numéro du premier mai un récit contenant l'accusation la plus grave contre le curé d'une des communes situées sur les bords du Loing. Vous avez eu la prudence de taire le nom de cette commune, mais votre accusation est formulée de manière à rejaillir sur tous les curés des paroisses dont le territoire est traversé par cette rivière, en laissant planer le soupçon sur chacun d'eux.

La loi nous donne donc le droit de protester. L'insertion de notre protestation dans votre journal est pour vous une obligation légale autant qu'un devoir de loyauté.

Nous affirmons qu'il n'y a pas un mot de vrai dans votre récit. Si vous y persistez, nous vous sommons de nommer le curé que vous avez voulu désigner, afin qu'il vous oblige à faire en justice la preuve de votre accusation.

Recevez, monsieur, nos civilités.

Le 26 mai 1886. (*Suivent les signatures.*)

L'*Union républicaine* a enregistré ce démenti. Elle n'a désigné personne, prétendant que la preuve offerte serait refusée par la justice.

Le prétexte ne vaut pas mieux que l'odieuse invention mise à néant par l'énergique protestation des ecclésiastiques calomniés.

Les Marseillais n'auront pas le temps de s'ennuyer. Léo Taxil (Gabriel Jogand-Pagès), l'ex-pamphlétaire de la libre-pensée, aujourd'hui converti aux idées religieuses, va faire paraître, dans un journal catholique de sa ville natale, le *Soleil du Midi*, une série des révélations aussi imprévues que fertiles en surprises sur les franc-maçons et leurs exploits locaux.

Mardi matin, à dix heures, il a été procédé publiquement, au palais de l'Industrie, à Paris, au 85e tirage au sort des obligations à rembourser pour l'amortissement de l'emprunt municipal de 1865. Il a été extrait de la roue 1,204 numéros dont les 21 premiers ont droit, dans leur ordre de sortie, aux lots ci-après :

Le numéro 92,218 gagne 150,000 francs. Le numéro 454,088 gagne 50.000 francs. Les numéros 485,318—95,532—555,139—58,095 gagnent 10,000 francs. Les numéros 8,727—753—301,848—2,676—119,967 gagnent 5,000 francs. Les numéros 77,066—289,758—104,244 — 191,996 — 503,600—273,265—328.204—1,253—61,683 — 317,148 gagnent 2,000 francs.

TRIBUNAUX

COUR D'ASSISES DE L'AVEYRON

Audience du mardi 15 juin 1886

Assassinat de M. Watrin

L'audience est présidée par M. Mattei ; M. Barradat procureur-général à Montpellier occupe le siège siège du ministère public. Aussitôt après la constitution du jury et l'appel des accusés le greffier lit l'acte d'accusation.

C'est un historique complet de la journée du 26 janvier que nous n'avons pas à reproduire, nos lecteurs ayant été tenus très exactement au courant des diverses phases de cette *sanglante* affaire qui s'est terminée par l'assassinat de l'ingénieur Watrin.

Le rôle des accusés est parfaitement bien caractérisé dans ce drame; il nous suffira de passer en revue les *chefs d'accusation qui visent chacun d'eux.*

— Lescure est accusé d'avoir, lors du premier envahissement, porté à Watrin le coup *d'embarre* qui l'a blessé à la tête. Il reconnait avoir fait partie de la foule, avoir pénétré sur le plateau des Bois et avoir suivi Watrin jusque dans les anciens bureaux ; mais il nie avoir frappé le sous-directeur. MM. Verzat et Chabaud, ingénieurs, M. Chauveau, adjoint au maire, et d'autres témoins, affirment que c'est lui.

— Bedel est accusé d'avoir conduit les ouvriers à la direction, chez Watrin, et d'avoir fait partie de la foule. Il reconnait, en outre, avoir été cherché l'échelle qui, lors de la scène finale, a servi à grimper dans la chambre où se trouvait Watrin. Il est monté le premier, mais il a été repoussé par M. Cayrade.

Aucune charge n'est relevée contre lui, relativement à la participation directe au meurtre de M. Watrin.

— Blanc est allé chez Watrin avec Bedel. Il reconnait sans difficultés avoir poussé des cris injurieux et avoir fait partie de la foule qui stationnait sur le plateau des Bois. On l'a vu dans la salle d'où Watrin a été précipité, mais personne ne peut dire qu'il a frappé le sous-directeur.

— Caussanel est un enfant de dix-neuf ans, qui faisait partie de la foule. On l'a vu très surexcité, et plusieurs témoins affirment qu'il a frappé Watrin alors que celui-ci avait été précipité de la fenêtre,

C'est lui qui a fait connaître Souquière, Granier et Chaptal.

— Tous trois, au dire de Caussanel, ont jeté Watrin par la fenêtre. Ils nient énergiquement et opposent à la déclaration *unique* et un peu vague de leur coaccusé plusieurs témoignages.

— Marie Cayla, née Pendariès, était dans la foule. Des témoins disent que, pénétrant dans la pièce où se trouvait Watrin, elle aurait tiré les cheveux du sous-directeur. Elle le nie.

— Puech, au moment où Watrin a été frappé, a grimpé sur un bec de gaz voisin de la fenêtre et à pénétré, par ce chemin périlleux, dans le bâtiment.

— Eulalie Phalip aurait été remarquée, dans un groupe de femmes, criant après Watrin. On l'accuse, comme Marie Pendariès, d'avoir tiré les cheveux à Watrin, ce dont elle se défend énergiquement.

Rodez, 15 juin. — A dix heures un quart, l'audience est suspendue pendant dix minutes. A la reprise, le président fait distribuer aux jurés, aux avocats et aux journalistes un plan de Decazeville et un plan du plateau des lieux où s'est passé le drame du 26 janvier

On défait un paquet contenant les pièces à conviction suivantes : une embarre de wagonnet, une barre de fenêtre cassée au milieu, une branche d'ancien niveau d'eau, des pierres recueillies dans l'appartement de M. Watrin, une épingle à cheveux, un bouton en fer, un chapeau, une veste d'artilleur, un cabas, une bouteille de vin et une ceinture de mineur.

Le président, après le déballage des pièces ci-dessus, donne les explications des plans qu'on vient de distribuer.

L'explication des plans ayant été fort longue, le *président suspend l'audience à onze heures et demie*, elle sera reprise à deux heures.

Rodez est très calme. Il n'y a qu'aux abords du palais de justice que règne une assez grande animation.

Rodez, 15 juin. — L'audience de l'après-midi a été consacrée tout entière à l'interrogatoire des inculpés.

Lescure est un grand garçon, sec comme un coup de trique, solide et déterminé. Sa réputation n'est pas des meilleures. C'est un ivrogne et un brutal, moins assidu à l'atelier que dans les baraques de foire, où il luttait avec les Hercules et jouait supérieurement du chausson.

M. le président. — Avez-vous eu des difficultés avec M. Watrin ? — R. Moi, jamais !

D. Vous aviez failli être renvoyé, M. Watrin avait intercédé pour vous ? — R. C'est vrai. Il m'a fait garder en disant : « Tâchez seulement d'être plus sage. »

D. Ne vous a-t-il pas rendu encore un autre service ? — R. Oui, il m'a facilité un prêt d'argent parce que j'étais père de famille ! (Mouvement.)

D. Et cependant, dès le début de la grève, on vous voit vociférant autour de lui. Vous assiégez la mairie, vous suivez M. Watrin comme une proie, et, arrivé au bâtiment dans lequel il devait être massacré, vous donnez le signal de l'assaut en montant par une échelle. Armé d'une énorme embarre, c'est vous qui lui avez donné le premier coup? — R. Je le reconnais.

D. Vous avez frappé de votre embarre l'ingénieur Chabaud qui arrivait à son secours? — R. C'est vrai.

D. Et aussi l'ingénieur Varzat, et puis vous êtes parti en criant : Watrin a son compte » et en proférant des menaces contre l'ingénieur Blazy. Le soir, comme on vous représentait l'indignité de votre conduite : « Eh bien ! quoi, avez-vous répondu, j'en aurai pour cinq ans ! »

C'est au tour de Bedel maintenant. Un joli garçon, très apprécié des filles à Decazeville ; d'ailleurs une gouape finie ! Condamné deux fois pour coups, une fois pour vol de briquettes, il avait été renvoyé à plusieurs reprises et il se trouvait à pied, le 26 janvier, jour où éclata la grève.

D. Vous parliez de recruter une compagnie de brigands pour voler dans la campagne. La Compagnie avait cependant fait largement son devoir vis-à-vis de vous ; votre père ayant été tué, en 1876, dans la mine, elle donna à votre mère des subventions en argent et en nature et l'employa dans des conditions avantageuses. Aviez-vous à vous plaindre de M. Watrin ? R. Non.

D. Alors pourquoi êtes-vous allé réclamer ? Quelle qualité aviez-vous ? Vous étiez renvoyé et vous vous êtes fait l'orateur de la grève. Vous avez accosté le sous-directeur, à la tête d'une bande d'individus armés de cordes et de bâtons et de cordes, et, comme tous les autres hésitaient : « Lâches ! vous êtes-vous écrié, vous n'osez pas lui parler. Mais étranglez-le donc ! » C'est vous qui l'avez enlevé de son siège, mené à la mairie par un sentier presque inaccessible. En route, la populace lui lançait des pierres et de la boue. Vous proposiez de le promener ainsi à travers la ville.

— Depuis le temps qu'il faisait de la misère !

D. — Vous ne l'avez quitté que pour aller, a la tête d'une bande de femmes, arrêter le travail à la mine de Bourran, cracher sur les ouvriers qui descendaient, faire dérailler les wagonnets et essayer de couper les câbles. Puis on vous retrouve escaladant la maison où M. Watrin va être assassiné ; entrant par la fenêtre du premier, bousculant votre victime et excitant ceux qui vont l'enlever pour la précipiter par la fenêtre. « Watrin s'accrochait les mains au mur, vous êtes-vous écrié, mais je l'ai décroché ! » (Sensation). Le crime commis, vous êtes rentré jouer aux cartes dans un café comme un rentier inoffensif.

Troisième accusé : Blanc, dit Bassinet, tête aplatie machoire de bête fauve. Celui-là se faisait facilement des journées de cent sous et ne dégrisait guère. Le matin de la grève, il s'était encore saoûlé à l'occasion de l'enterrement d'un ami. Blanc, dit Bassinet, a été le fidèle Achate de Bedel pendant toute cette journée Ses coups de gueule dominaient le bruit : « Qu'on l'enlève, la canaille ! Il nous en fait assez voir ! »

On le retrouve dans la maison du crime, où il arrache une porte pour le lancer à la tête des ingénieurs. Le maire voulait l'éloigner, mais un groupe de femmes s'y opposa. « Qu'il reste ! clabaudaient ces mégères, c'est l'homme qu'il nous faut ! »

Le quatrième interrogatoire, c'est celui du jeune Caussanel, le seul des accusés qui ait parlé et désigné les assassins de M. Watrin. Dans l'instruction il avait fait des révélations accablantes. A l'audience, il prend un air simple que dément sa figure de gamin gouailleur, roublard et perverti.

D. Vous étiez parmi les plus exaltés, vous vocifériez si fort que le maire, M. Cayrade, vous a menacé d'un coup de canne, en vous disant : « Toi, gamin, fous-moi le camp. Tu es trop jeune ! » Ce qui ne vous a pas empêché de vous mêler à la bande qui assiégeait M. Watrin et qui a escaladé la maison. Vous répétiez : « J'ai dix-huit ans, je ne veux pas *travailler pour rien* à la fleur de mon âge. » Avez-vous vu jeter M. Watrin par la fenêtre? (*Mouvement d'attention*). — R. J'étais saoûl, je ne peux pas trop dire.

D. Mais vous avez été très affirmatif dans l'instruction ? — R. Je me suis réfléchi depuis.

D. La prison porte conseil. Nous le savons. (Sourires.) Voyons, vous avez dit que les assassins étaient *Souquières, Granier et Chapsal* qui avaient soulevé M. Watvin par les jambes et l'avaient fait basculer sur la balustrade. — R. Il m'a bien semblé que c'étaient eux.

D. On vous a confronté, vous avez persisté énergiquement.

M. le procureur général Baradat. — Confronté avec Chapsal, vous lui avez dit : « Oui, c'est toi, je t'ai vu ; tu l'as prix par les pieds et tu l'as levé par la fenêtre ! » Confronté avec Souquières, vous avez désigné son costume, sa casquette. Confronté avec Granier qui disait : « Cet enfant est fou. » Vous avez riposté : « Non, non, je ne suis pas fou, je suis bien sur de ce que je dis. » — R. Je croyais l'être, J'ai réfléchi dans ma tête. J'ai pas beaucoup de mémoire. C'est Lescure et Bedel qui m'ont dit d'accuser les autres pour se décharger.

Lescure et Bedel prstestent énergiquement.

Le jeune Caussanel baisse la tête et il est impossible de tirer de lui une parole de plus.

La femme de Pendariès revendeuse de légumes — cinquième accusée — n'est pas plus recommandable que ses complices.

D. Votre moralité est déplorable. Votre mari vous a prise en flagrant délit avec Blanc, dit Bassinet. La compagnie a été parfaite pour vous. Comme vous étiez fort malheureuse, M. Watrin vous a fait obtenir des bons de fourneau économique en quantités considérables. M. Watrin vous faisait passer par un couloir spécial pour que vous n'ayez pas l'ennui de vous rencontrer avec les pauvres. — R. Oui, monsieur.

D. Aviez-vous un grief contre lui ? Dites-le.

— R. Aucun. C'est la foule qui m'a portée. Je reconnais que sa boulangerie coopérative économisait bien à l'ouvrier.

D. Alors, que faisiez-vous donc devant la mairie à hurler : « Il nous fait mourir de faim ! » Vous avez été toute la journée au premier rang des femmes clabaudant ; « Qu'il fallait le jeter au bassin. » Le sous-préfet vous a vue encore au seuil de la chambre où il a été massacré. Vous le tiriez par les cheveux et on a retrouvé, collés sur son paletot, des cheveux et du sang. Le sous-préfet a voulu vous éloigner : « Non, avez-vous répondu, jamais ! jamais ! il me faut Watrin. » (Sensation.)

Nous arrivons aux interrogatoires de Souquières, de Granier et de Chaptal, accusés d'avoir assassiné M. Watrin. Comme ils nient énergiquement et comme Caussanel, leur accusateur, s'est rétracté à l'audience, les interrogatoires sont naturellement fort brefs. Pierre Souquières est le monsieur de la bande ; il est bien mis, joli garçon, parle avec aplomb et facilité. On voit qu'il est allé à Paris d'où il a rapporté les belles manières.

D. — Aviez-vous à vous plaindre de M. Watrin ? — R. — *Pas du tout.*

D. On vous accuse de l'avoir jeté par la fenêtre. — R. *Devant Dieu et devant les hommes, je suis innocent !*

D. Etiez-vous dans la maison, dans la chambre au moment du massacre? — R. Non, j'étais dans la cour à causer avec le commissaire de police.

D. M. Simon, le sous-préfet, vous a vu dans la chambre du meurtre. — R. Il se trompe.

D. Caussanel, confronté avec vous, a soutenu qu'il vous avait vu saisir M. Watrin par les pieds et le porter à la fenêtre. Vous l'avez adjuré de lever la main devant le christ, et il l'a levée.

Caussanel, interpellé. — Je ne me rappelle plus aujourd'hui, j'ai pas de mémoire en moi-même !

Granier, le complice présumé de Souquières, une tête de chouette, un mauvais gars qui roumit sa femme de coups, nie avec la même énergie que son coaccusé toute participation au massacre de Watrin : « Je n'en voulais pas à M. l'ingénieur, dit-il, je suis innocent. »

D. Où étiez-vous pendant le meutre ? — R. Au cabaret, chez Comby.

D. Personne ne vous y a vu. Expliquez-nous ce passage d'une lettre à votre femme, qui a été saisie en prison ! « Vive la grève ! Vive la Révolution sociale ! Mais il y a parmi nous deux mouchards. » — R. C'est Bedel qui a écrit ça. Je ne sais pas écrire.

— Bedel. — C'est faux.

M. le président. — Je ne vous chicane pas sur le mot : Vive la Révolution sociale ! Vous avez le droit d'avoir vos opinions ! (Mouvements divers dans l'auditoire.)

Le *troisième des assassins présumés*, Chapsal, a été condamné trois fois pour coups et pour vol.

D. Vous êtes cordonnier. Votre femme tient à Decazille un magasin de modes. Les sociétés coopératives créées par M. Watrin pouvaient faire tort à ce commerce. Il était question d'ouvrir une société pour l'habillement. Qu'aillez-vous donc faire dans la foule ? Vous n'êtes pas mineur, vous ? — R. J'allais avec le monde.

D. Avez-vous jeté M. Watrin par la fenêtre ? — R. Je suis innocent.

D. Où étiez-vous pendant le meurtre ? — R. Je travaillais chez moi.

D. On vous a vu sortir, on ne vous a pas vu rentrer. Bien plus le soir on vous a entendu crier : « Mille Dioux ! J'ai laissé mon chapeau dans la bagarre, mais du diable si je vais le chercher ! » — R. Il se jette au vent tant de paroles !

Les deux derniers interrogatoires se résument en quelques lignes. L'accusé Puech n'en voulait pas, dit-il, à M. Watrin, qui s'est employé à le faire embaucher. Du reste, l'accusation ne lui reproche que d'être monté sur un bec de gaz pour pénétrer dans la maison.

Quant à la fille Phalip, elle nie également avoir saisi aux cheveux la victime et avoir tenu le propos : « Il a fait assez de mal ! il faut qu'il crève ! » L'audience est levée à six heures. A demain matin huit heures pour l'audition des témoins.

CHOSES & AUTRES

Paris la nuit.

Deux déguenillés causent au coin d'un carrefour, tout en guettant un passant attardé.

— Les journaux ont bien raison de dire qu'il n'y a plus de sécurité dans les rues.

— Pourquoi ça?

— Hier encore, j'ai failli être arrêté par deux agents.

∴

Impression de voyage.

— Le temps est bien mal élevé à Londres.

— Pourquoi ?

— Il reste toujours couvert.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

Le Sénat et l'expulsion

L'*Autorité*, journal de M. Paul de Cassagnac, nous apporte ce détail :

« Dans plusieurs bureaux du Sénat, le candidat hostile au projet d'expulsion n'a été élu que par bénéfice d'âge.

» D'autre part, les adversaires et les partisans du texte voté par la Chambre se balançent à 7 voix et il y a eu 68 absents.

» Dans ces conditions, la pression la gouvernementale aidant ont était persuadé hier soir dans les cercles politiques que le Sénat votera le projet Brousse.

» Ne pas oublier que MM. Grévy (Jules, Albert et Paul), sont partisans du projet Brousse. »

Les journaux de gauche d'aujourd'hui tels que la *Paix*, le *Voltaire*, la *Justice* et le *XIXe Siècle*, tiennent un langage menaçant envers les modérés du Sénat qui ne veulent pas de l'expulsion.

Menaces aux modérés

La *Lanterne* prétend qu'on annonce — et de source certaine — que M. le général Billot, commandant le 1er corps d'armée, est résolu à ne point occuper son fauteuil de sénateur pendant toute la discussion de la loi sur l'expulsion des prétendants.

La *Lanterne* ajoute :

« Nous n'en sommes point surpris. Déjà M. le général Billot a donné sa démission de ministre de la guerre plutôt que de signer le retrait d'emploi des princes d'Orléans. »

Le journal d'extrême-gauche part de là pour mettre en demeure le général en chef du 1er corps de donner sa démission.

Les menaces aux républicains modérés continuent.

Découverte de cartouches de dynamite près de Séville

Madrid, 15 juin. — Quatorze cartouches de dynamite ont été trouvées par les autorités au fond du Guadalquivir, près de Séville, elles ont été remises aux autorités militaires.

Un journaliste de gauche récompensé

Parmi les dernières nominations dans la Légion d'honneur, nous trouvons celle de M. Duguet-Matiteux, publiciste, membre du conseil municipal de la ville de Nantes.

Une ville incendiée

Londres, 16 juin. — Des avis reçus à New-York, de la Colombie anglaise, annoncent la destruction par les flammes de la ville de Vancouver point terminus du chemin de fer *Canadien pacifique*.

De 500 maisons il n'en reste pas une demi douzaine debout. Dix cadavres ont déjà été retrouvés On craint qu'il n'y ait un plus grand nombre de victimes.

Un cyclone

Londres, 17 juin. — Hier, un peu après midi, un cyclone s'est abattu sur la ville de Deal, emportant les toitures des maisons, les bateaux qui se trouvaient sur la grève, etc.

Les dommages sont considérables. A Sholden, des serres à vigne et des asiles ont été complètement détruits.

Les Moonlighters. — Une association occulte en Irlande. — La police sur la piste des affiliés.

Londres, 16 juin. — On assure que les autorités de Dublin ont reçu des informations très-précises au sujet de l'origine et de l'organisation des bandes de *Moonlighters* qui désolent Kerry et les comtés environnants.

On s'attend à ce qu'une descente de police soit faite prochainement chez les principaux chefs des *Moonlighters*.

Il a été découvert que ces bandes n'agissent pas isolément, mais qu'elles font partie d'une vaste association dont les affiliés ont prêté serment et qui est dirigée par un chef unique.

Une liste des membres de cette association est entre les mains de la police.

Désordres à Pesth

Vienne, 16 juin. — Le bruit court que de nouvelles manifestations ont eu lieu à Pesth. Il y a eu une sérieuse collision entre les émeutiers et la troupe. Plus de mille personnes ont été arrêtées par la police et conduites devant les magistrats, où elles ont été soumises à un interrogatoire. Parmi les personnes arrêtées et relâchées sur l'heure se trouvaient 232 enfants au-dessous de 14 ans : parmi les autres, 154 ont été condamnés de un à cent jours de prison ; enfin 334 ont été renvoyés devant le tribunal.

DERNIERE HEURE

(De nos correspondants particuliers et par FIL SPÉCIAL)

La grève de Boussières. (Nord). — Nous recevons de notre correspondant particulier la dépêche suivante :

Boussières, 16 juin. — Ce matin à l'ouverture du tissage de Boussières, le patron a promis une augmentation de 5 0|0 aux ouvriers ; ceux-ci ont exigé 8 0|0.

Renvoyés à 2 heures pour réfléchir sur cette communication et sur la situation faite au patron, les ouvriers sont venus à l'heure indiquée et se sont retirés, refusant toute transaction.

La commission d'expulsion au Sénat

Paris 16 juin. — La commission d'expulsion au Sénat vient de se constituer. Elle a nommé M. Barthelémy Saint-Hilaire président, et M. Dide secrétaire.

Les commissaires ont rendu compte des discussions qui se sont élevées dans les bureaux qui les ont élus.

Paris, 16 juin. — On annonce que quelques membres dissidents du centre gauche opposeront, soit à la commission, soit au cours de la discusion, un amendement reproduisant celui présenté en 1883 par M. Barbey et qui convie à armer d'une façon générale le Gouvernement contre les prétendants.

D'autre part, la droite serait dans l'intention de demander, au moment du scrutin, le vote secret à la tribune. Ce groupe est réuni en ce moment. On croit que la discussion publique ne viendra pas avant la semaine prochaine.

Les droits sur les céréales

Paris, 16 juin. — La délégation marseillaise chargée de demander qu'aucune augmentation ne soit faite relativement aux droits sur les céréales et les bestiaux, a vu ce matin M. Lockroy qui a promis de combattre cette surélévation, laquelle, il faut le remarquer, sera d'après une autre promesse, soutenue par M. Develle.

Les droits sur le bétail

Paris 16 juin, 12 h. 55. — La commission des douanes qui, dans la dernière séance, avait porté à 5 fr. le droit sur les moutons, n'a été d'avis de relever dans le tarif du bétail que le droit sur les bœufs. Après avoir repoussé les chiffres de 60 et 45 fr. elle a adopté celui de 38 fr. qui équivaut aux droits allemands de 37 fr. 50,

Pour obvier à l'importation croissante des viandes de mauvaise qualité, elle s'est prononcée pour l'organisation d'un service spécial d'inspection à la frontière.

M. Millochau a été nommé rapporteur.

Enfin la commission a décidé de demander samedi à la Chambre la mise à l'ordre du jour, après la loi sur les sucres, des projets concernant les céréales et les mais.

Le gouvernement sera avisé de cette décision ; il ne pourra donc pas, comme il l'a fait hier, dire que s'il avait été prévenu il aurait présenté des observations.

MM. Duc-Quercy et Roche

Paris, 16 juin. — La commission d'initiative a repoussé la prise en considération de la proposition Basly et Camélinat, tendant à l'abrogation des articles 414 et 415 du code péual en vertu desquels MM. Duc-Quercy et Roche ont été arrêtés à Decazeville.

A Decazeville

Decazeville, 16 juin. — Le nombre d'ouvriers qui travaillent est de 1,285 ; 232 ont été ajournés et 114 renvoyés ; sur les 1,285 on en compte cent nouveaux.

Troubles à Zurich

Zurich, 16 juin. — Des troubles ont eu lieu à Zurich à l'occasion de l'arrestation d'un ouvrier gréviste. Les gendarmes ont été obligés de faire feu. Il y a eu 2 blessés et 1 tué.

Un accident à Port-Gros

Port-Gros, 16 juin. — Un accident est arrivé en rade. Une barque dans laquelle se trouvaient le lieutenant Legoine, un sous-lieutenant et le docteur Tinet, a chaviré, le sous-lieutenant a été noyé.

BIBLIOGRAPHIE

Revue des Deux-Mondes. — Livraison du 15 juin 1886. — I. Le stage d'Adhémar, premiere partie, par M. Henri Rabusson. — II. Souvenirs du duc de Broglie. La révolution de juillet 1830. — III. L'état politique de la France en 1886, par M. Henri Germain. — IV. Une ambassade au Maroc. I. Tanger, départ pour Fès, El-Araich, Le Scou, par M. Gabriel Charmes. — V. La question des torpilleurs. 1. Les torpilleurs employés comme gardes-côtes, par M. le contre-amiral Du Pin de Saint-André. — VI. Notes prises dans une excursion en Allemagne, par M. Ernest Lavisse. — VII. Revue musicale. *Mors et Vita* de M. C. Gounod. *Maitre Ambros*, à l'Opéra-Comique, par M. Bellaigue. — VII. Revue dramatique. Comédie-Française, *Le Fruit défendu*. L'anniversaire de la mort de Corneille, par M. Louis Ganderax. — IX. Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. — X. Le mouvement financier de la quinzaine. — XI. Bulletin bibliographique.

La *Table* de la *Revue*, de 1874 à 1886, est mise en vente au prix de 2 fr. pour Paris, 2 fr. 25 pour la province, 2 fr. 50 pour l'étranger, port compris.

La table, de 1831 à 1874, est livrée au prix de 3 fr. pour Paris, 3 fr. 75 pour la province et l'étranger.

COUTEAUX

Grands Rayons de Coutellerie

Couteaux de table et de dessert, de tous genres et de tous styles, en os, ébène, buffle, corne blonde, ivoire, nacre, etc.

CISEAUX

Choix considérable de ciseaux de toutes formes et de toutes grandeurs, pour couturières, tailleurs, ciseaux pour magasins, ciseaux de poche se fermant, ciseaux bouts ronds, etc., etc.

RASOIRS garantis français, anglais, belges, etc.

MAISON

BONNAVE-PECQUEUR

Rue Nain, 3, près l'Hôtel Ferraille, ROUBAIX

COUTEAUX DE POCHE à une et plusieurs lames, coupe-cors, couteaux-poignards, couteaux de poche fins de tous modèles, etc.

Couperets pour échantillons

Réparations et repassage tous les jours.

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

TISSAGE-FILATURE

ET MATÉRIEL POUR L'INDUSTRIE

(LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE RÉGULIÈREMENT, DANS SA GRANDE ET DANS SA PETITE EDITION, LES ADRESSES DES PRINCIPAUX FOURNISSEURS D'ARTICLES POUR TISSAGES, PEIGNAGES, FILATURES, ETC.) 1

DESCHAMPS Frères

Mécaniciens-Fondeurs, brevetés S. G. D. G.

141, Grande-Rue, Roubaix

Construction de métiers à tisser en tous genres, spécialité de mécaniques armures et extracteurs automatiques. Mouvements et pièces détachées pour tissage. 500

Edouard DEFRETIN

TOURNEUR EN BOIS

15, rue Plutarque, 15, Roubaix

Ouvrages pour filatures et tissages. Spécialité de blindage de bobinots. — Fabrique spéciale d'étripleines en métal, nouveau genre déposé. 60 0|0 d'économie. 501

Gustave FOURMOY

Rue Philippe-le-Bon, 34, Roubaix

Spécialité de collets crapaudines et étuis de dévidoirs, pour filatures, en tous genres.

Plates bandes en fer et bronze, pour métiers à filer et autres.

Repointage et réparations de broches.

25 ans d'expérience. 502

Manufacture de caisses d'emballage pour les tissus, filatures de cotons et laines, caisses pour chicorée, boites en volige pour bonneterie, parfumerie, amidonnerie, etc., etc.

ÉLIE DESQUESNES

Angle des rues de la Gare et Nationale

Ateliers et scierie mécanique, rue Solférino, reliés par téléphone. 503

CORROIERIE

MICHON Frères

Rue St-André, 7 et 9, Roubaix

Spécialité de courroies doubles, collées, cousues ou chevillées, pour transmissions.

Cuirs en tous genres, croupons, cuirs de chasse, lanières, etc. 504

TANNERIE, CORROIERIE, FABRIQUE DE TAQUETS

Clément DUPIRE, Roubaix

Rue Perrot, 27, usine à vapeur, rue du Duc, 22

Préparation spéciale brevetée s. g. d. g., permettant d'employer les taquets, sans les mettre en huile, leur donnant plus de résistance et empêchant les taches sur les tissus. *Courroies, fouets de chass, lanières. Spécialité de ressorts et de pièces détachées. Cartons pour armures, draps pour encollouses, benzine, etc., etc.* 503

CONSTRUCTION ET RÉPARATION DE ROULEAUX D'ÉMERI

pour cardes et pour tissages mécaniques

Planchettes, Toiles et meules d'émeri pour cardes

TOILES A POLIR POUR MÉCANICIENS

Maison fondée en 1850

Charles DASSONVILLE

Rue de l'Alouette, 20-22, Roubaix

505

La Mon Duthoit & Lefebvre

rue du Luxembourg

offre à MM. les Industriels, des Huiles Minérales russes à graisser, provenant des meilleures fabriques de Bakou, à des prix très réduits.

Livraisons faites en fûts d'origine

524

Fabrique de peignes en tous genres pour lin, laine, coton et soie. Construction de mécaniques armure pour tissage mécanique. Porte-fil mobile gradué tournant, système breveté s. g. d. g. Fonderie de cuivre. Vente de pointes d'acier. Spécialité de barrettes et peignes hérisson. Réparations en tous genres.

DEBRIE & LEMAN

Rue Neuve-de-Roubaix, 150, Tourcoing

525

Spécialité de métiers à tisser en tous genres mouvements six et douze boites.

Pièces détachées, mécaniques armures, montages de jacquards.

Désiré Honoré

Roubaix, Rue Bernard, 19, Roubaix

529

COMMERCE

LAINES

LE HAVRE, 15 juin.

Avis de MM. Aubé, Dumanoir et Degoy.

Le steamer *La Champagne* vient d'arriver de New-York, portant 168 balles de laine de Montevideo.

Le steamer *La Gazelle* vient d'arriver de Rio-Grande, portant 194 balles de Rio-Grande.

Il a été traité 252 balles de Buenos-Ayres suint, à 170 fr. les 100 kil.

ANVERS, 15 juin.

Marché très ferme. On a vendu 434 balles de laine La Plata suint.

MARSEILLE, 14 juin.

On a vendu 200 balles de laine Beldiah Casabianca, à fr. 105 et 9 balles Salonique, à fr. 127.50.

Le ton du marché reste ferme, avec un très bon courant d'affaires. On a pris des Tarakama, à fr. 82 1|2 ; des Aboudhia de Larache, à fr. 1.45 ; des Abondhia de Rabat, de fr. 1.35 à 1.40.

Les Caramanie continuent à se traiter au débarquement de fr. 0.95 à 1.10 pour B et fr. 0.77 1|2 à 0.80 pour NG.

Un lot de Chypre nouvelle tonte a été pris sur quai, à fr. 0.95.

Stock : 13.260 kil.

CLION, 14 juin.

A notre marché du 9, on a vendu 150 kil. de laine, à 1.40 le kil.

COTONS

Télégrammes communiqués par M. Bulteau-Grymonprez.

LE HAVRE, 16 juin.

Ventes : 360 balles. Marché inchangé.

LIVERPOOL, 16 juin.

Ventes : 8,000 balles. Marché calme.

NEW-YORK, 15 mai.

Middling Upland, 9 1|8. Ventes 7,000 balles. Inchangés.

LE HAVRE, mercredi 16 juin.

(Dépêche spéciale)

	15 juin 11 h.	15 juin 4 h.	16 juin 11 h.		15 juin 11 h.	15 juin 4 h.	16 juin 11 h.
Juin.	57 1|4	57 1|4	57 1|4	Déc...	58 5|8	58 1|2	58 7|8
Juill.	57 1|2	57 5|8	57 1|4	Janv.	58 3|4	58 3|4	59 1|8
Août.	57 3|4	57 5|8	57 1|2	Fév...	59 .|.	59 .|.	59 3|8
Sept.	58 1|4	58 1|8	58 .|.	Mars.	59 1|4	59 1|4	59 5|8
Octo.	58 5|8	58 1|2	58 3|8	Avril.	.. .|.	.. .|.	.. .|.
Nov..	58 1|2	58 3|8	58 5|8	Mai...	.. .|.	.. .|.	.. .|.

Par câble de M. SIEGFRIED GRUNER, président du Cotton-Exchange

NEW-YORK, mardi 15 juin (Clôt.)

Ventes : 37,000 balles. Marché languissant.

Recettes 7.000 balles, contre 300 en 1885, et 2,100 en 1884.

Total de la semaine : 17.000 balles, contre 1,100 en 1885 et 3,000 en 1884.

Juin.....	9 03	Octobre....	9 00	Février....	9 15
Juillet.....	9 11	Novembre..	8 98	Mars.....	9 25
Août.....	9 23	Décembre..	8 99	Avril.....	.. ..
Septembre.	9 10	Janvier....	9 05	Mai.....	.. ..

LE HAVRE, 15 juin.

Midi. — La dépêche des Etats-Unis relatait une baisse de 1|16 à New-York.

Les futurs étaient en avance de 1 point à New-York, sauf sur le courant en réaction de 1point ; à New-Orléans baisse de 2 à 4 points.

Le bulletin des ventes, arrêté à midi, comporte 370 balles Amérique.

4 heures. — A Liverpool, fête.

A l'ouverture, à New-York, marché languissant. Baisse 1 point.

Ici, on a eu une demande courante et les prix restaient fermes à la parité acquise.

En livrable, nous n'avons rien noté.

Le terme, au début, en baisse de 1|8 à 1|4, était, en clôture, en réaction nouvelle de 1|8 partiellement.

Le bulletin des ventes, arrêté à quatre heures, comporte 846 balles dont 815 b. Amérique et 30 b, Indes.

TISSUS ET FILÉS

Avis intéressant pour le commerce de Roubaix. — M. Leclerq, 120, rue d'Aboukir, échantillonne les jerseys pour dames. Se présenter le matin, de 9 heures à 11 h. — MM. Becot et Dupuis, 20, Chaussée-d'Antin, on un acheteur en tissus et divers *articles nouveautés pour dames.* — M. Schaff, 65, Faubourg-Poissonnière, a un acheteur en nouveautés *confections et articles divers pour dames.* — MM. Viana, Canale et Cie, 52, rue des Petites-Ecuries, achètent les tissus fins, soieries et autres articles de dames.

MULHOUSE 10 juin.

Tissus de coton. — Le disponible, principalement en articles pour impression, a été très recherché cette semaine et les prix ont subi une légère hausse pour quelques sortes.

Fils de coton. — Affaires par continuation limitées. Chaine pur Louisiane fr. 2.10 à 2.15, dito 31 fr. 2.25 à 2.30, trame 37 fr. 2.12 1|2 à 2.20, dito 41 fr. 2.35 à 2.45 par kilo franco Mulhouse